

Richesse et pauvreté sous l'Ancien Régime

Document réalisé par Frédéric Régent,
Maître de conférences et directeur de recherche
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Ecole d'histoire de la Sorbonne
Institut d'Histoire d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS, ENS, Paris 1)
Institut de la Révolution Française (fondé par Jean Zay en 1937)

Richesse et pauvreté sous l'Ancien Régime

- « Heureux comme Dieu en France »
- Le mythe d'une France heureuse sous Louis XVI recèle une part de vérité.
- La conjoncture économique paraît favorable : moissons excellentes, forte reprise des échanges commerciaux. En 1786, les rentrées fiscales indirectes sont deux fois plus importantes qu'en 1756. Cette hausse traduit la croissance de la consommation des ménages, de la production et des échanges. Calonne, Contrôleur général des Finances, (depuis novembre 1783), encourage le développement capitaliste sous toutes ses formes. Les banques d'affaires privées apparaissent à Paris dans les années 1780 et la capitale devient une place boursière d'envergure européenne.
- En 1789, 28 millions de sujets du roi de France. Plus de 80% de la population vit à la campagne et moins de 20% en ville. 2 Français sur 3 sont paysans (15 à 30% des habitants des campagnes ne sont pas paysans).

1. Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables : petite noblesse, moyenne bourgeoisie

2.3 Petits notables : nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés

Cardin Le Bret en 1632, la souveraineté « n'est pas plus divisible que le point en géométrie ».

Le monarque est une symbiose entre le corps physique du roi et les ordres du royaume dont la seule représentation demeure pourtant l'individu royal en action. Le corps politique (la Nation) fonde son unité et sa cohérence à travers la figure du Roi. Par le sacre le roi « épouse solennellement son royaume » (anneau du sacre)

L'importance des prérogatives royales

- Le roi de France n'est pas puissant parce qu'il additionne plusieurs couronnes, mais parce qu'il rassemble tous ses sujets dans un seul royaume. Le roi de France gouverne un seul royaume qui ne connaît que des provinces, c'est-à-dire des sous-ensembles obéissant aux mêmes prérogatives régaliennes.
- À l'échelle européenne, la monarchie française se distingue par une définition plus étendue de ses prérogatives politiques. Partant de la fonction initiale de juge suprême, le roi fait aussi admettre son monopole sur la législation générale, ainsi que sa prétention à fixer seul le montant des impôts, à l'exception des négociations des dons gratuits de l'assemblée du clergé et des états provinciaux qu'il n'a pu faire disparaître. Maître de la guerre et de la paix, le monarque a aussi imposé son monopole sur la levée des troupes dans son royaume, il dispose d'une véritable armée royale de soldats professionnels contrôlée par les ministères de la Guerre et de la Marine.

Les pouvoirs du souverain

- Contrôle l'Église catholique de France, il nomme évêques et abbés.
Responsable de ses actes devant Dieu.
- Justicier suprême
- De plus en plus roi de finances
- Roi de guerre et de paix.

Les moyens de l'obéissance

- 150 000 soldats sous Louis XVI.
- En 1789, 73 vaisseaux et 63 frégates
- aile paramilitaire de la Ferme générale = 15 000 hommes en armes vers 1750, 20 000 en 1789.
- maréchaussée, assurer « bon ordre et tranquillité publique » d'après ordonnance de 1769. Moins de 3 000 hommes. Auvergne en 1750 : 86 hommes. Lodève : 1 brigade de 3 cavaliers à l'été 1754. Dauphiné = 72 hommes.

Imposer l'obéissance : « l'éclat des supplices »

Publicité du châtement qui doit terroriser le spectateur, le rappeler à l'obéissance : Public, spectateur agent central du drame. Corps du supplicié devient support d'un message de réaffirmation d'une souveraineté, d'un ordre politique un temps menacé par le crime.

Damiens condamné le 2 mars 1757 à « faire amende honorable devant la principale porte de l'Eglise de Paris », où il devait être « mené et conduit dans un tombereau, nu, en chemise, tenant une torche de cire ardente du poids de deux livres, puis, dans ledit tombereau, à la place de Grève, et sur un échafaud qui y sera dressé, tenaillé aux mamelles, bras, cuisses et gras des jambes, sa main droite tenant en icelle le couteau dont il a commis ledit parricide, brulée de feu de soufre, et sur les endroits où il sera tenaillé, jeté du plomb fondu, de l'huile bouillante, de la poix résine brulante, de la cire et soufre fondus et ensuite son corps tiré et démembré à quatre chevaux et ses membres et corps consumé au feu, réduits en cendres et ses cendres jetées au vent »

Les revenus du roi

- Le domaine royal
- L'édit de 1692 établit le principe de la «directe royale universelle», et impose une taxe à ceux qui voulaient conserver leurs libertés. Des tolérances favorisèrent les alleux roturiers, «le franc-alleu roturier se présume, le franc-alleu noble se prouve». Donc, ou bien l'alleu noble sans titre devenait fief du roi, ou bien il devenait roturier. La règle «nulle terre sans seigneur» s'impose partout. Les alleux nobles tombent sous la directe du roi. Le roi est seigneur direct de presque toutes les terres du royaume, de toutes les seigneuries au moins.
- Les impôts, dont une certaine partie sont perçus par les fermiers-généraux. La «ferme générale », créée par Colbert en 1681, regroupait la perception des aides, des gabelles, des traites, des entrées et du produit des domaines.
- Vente des offices

Prix des offices à Clermont en 1771

Offices	1771
lieutenant général	60 000
lieutenant criminel	14 000
lieutenant particulier	12 000
assesseur criminel	9 000
conseiller	8 000
procureur du roi	30 000
avocat du roi	8 000

Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables: petite noblesse, moyenne bourgeoisie

2.3 Petits notables: nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés

- **Les effets de l'anoblissement royal selon Pierre de Boissat, vi-bailli de Vienne (1603)**

C'est une goutte de cette précieuse liqueur dont Votre Majesté est la vraie source et le vrai Océan, par laquelle nous sommes nettoyés de l'ordure ancienne, et régénérés à une vie libre et honorable. Il nous semble qu'elle a effacé la honte de nos visages, chassé la crainte et défiance de nos cœurs, dressé notre démarche, assuré notre parole, et empreint une nouvelle générosité dans nos âmes.

*Remerciement au roy par les anoblis du Dauphiné, Paris, 1603, cité par Arlette Jouanna, « Perception et appréciation de l'anoblissement », *L'anoblissement en France, XV-XVt^e siècles*, op. cit., p. 12.*

- En 1678, Gilles André de La Roque écrit dans son *Traité de la noblesse*, que « la vertu est la principale source de la noblesse, mais il n'appartient qu'au Prince de déclarer nobles ceux qui méritent cette qualité ». Quelques années plus tard, cette idée était si répandue que Furetière la reprit dans son *Dictionnaire* (1690), expliquant que le noble était « élevé au-dessus des roturiers par la naissance, par ses charges ou par la faveur du prince ».
- Avec le XVII^e siècle, le roi entend soumettre la définition de la noblesse à son contrôle. Une série de codifications interdit l'anoblissement par l'achat de terres nobles, distingue les offices de noblesse directe exigent seulement vingt ans de service (offices du conseil du roi et de secrétaire du roi auprès d'une chancellerie) peuvent coûter 500 000 livres.
- Les offices de noblesse graduelle nécessitant deux services de vingt ans sur deux générations.
- La noblesse est accordée aux notaires et secrétaires du roi à condition qu'ils aient conservé leur office pendant vingt ans, et qu'ils l'aient transmis à leur fils ou à leur gendre. L'anoblissement au premier degré est accordé aux présidents, conseillers, avocats et secrétaires du parlement de Paris et aux officiers de la Chambre des comptes, de la Cour des aides et du Grand Conseil. Les parlements de province comme celui de Rennes ou de Besançon en bénéficient.
- Le roi peut anoblir par lettres de mérite : c'est un procédé assez rare.

1. Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables: petite noblesse, moyenne bourgeoisie

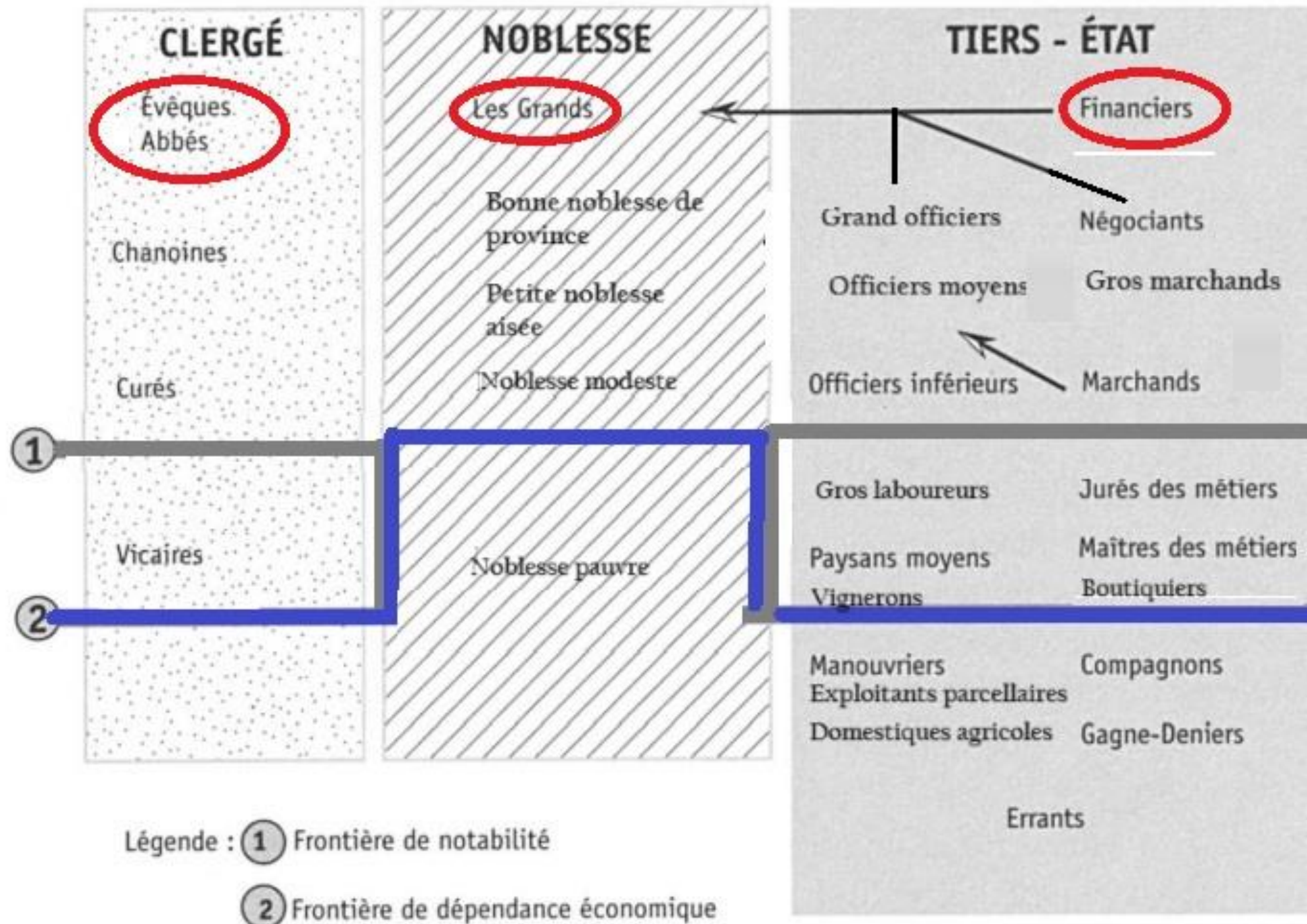
2.3 Petits notables: nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés



- Seuls les nobles peuvent servir le roi.
- L'ancienneté des lignages et la solidité de la fortune s'additionnent pour former une hiérarchie interne dans la répartition de l'influence sociale et politique. Les Grands, regroupement des princes du sang, noblesse, se disputant les honneurs de la cour, l'influence au conseil du roi, les gouvernements provinciaux et les commandements militaires.
- 200 familles. Moins de 1% de la noblesse. Domine l'armée, le gouvernement. Plus de 50 000 livres de revenu par an.
- un noble de cour, colonel à vingt-cinq ans, espère être maréchal de camp à trente-neuf, lieutenant général à quarante-cinq, maréchal de France à cinquante-huit, avec quarante-deux ans de service mais seulement *treize ans deux mois effectifs*, tandis que le noble de province (pas trop modeste ! n'atteint à cinquante-huit ans que le grade de maréchal de camp, après, sur les mêmes quarante-deux ans, *trente et un de service effectif*. Les Lambesc, Rohan, Noailles, possèdent toujours des régiments, commandés par leurs fils ou confiés contre bon argent à des colonels-commandants.
- Deux élites de cour, historiquement « épée » et « offices », se partagent ainsi les ministères et la Maison du roi ; non sans rivalités, mais liées également par l'égalité des dignités, les solidarités du pouvoir, des stratégies matrimoniales de compensation fortune-naissance entrecroisant leurs réseaux.
- Importance des subsides du roi, grands domaines en province, mais résidence à la Cour.

- 130 archevêque et évêques recrutés dans la haute noblesse. Quasi-totalité des évêques sont nobles. Dernier évêque roturier nommé dans les années 1770.
- 40 à 50 000 £/an, voire +100 000 livres de revenu par an.
- Louis XVI, refusant de nommer Loménie de Brienne archevêque de Paris, lui reprochait de ne pas croire en Dieu. L'abbé Barruel en 1798, l'appelle « Ce Judas pendant trente ans mêlé au Collège des Apôtres ».
- Les principales abbayes sont aux mains de la haute noblesse.
- Une cinquantaine de financiers.

Les Fermiers généraux en constants rapports avec le Contrôleur général des Finances, les intendants, le Conseil de commerce, fournissaient une part considérable des ressources de la monarchie, entre 40 et 50 % des impôts au XVIIIe siècle. Admis à vivre dans l'intimité royale, ils étaient devenus les intermédiaires indispensables à la vie de Cour.

- La frontière entre la grande bourgeoisie et la haute noblesse s'atténue au XVIII^e siècle. La noblesse tire de sa participation de plus en plus active aux spéculations commerciales, manufacturières et financières
- La bourgeoisie considère l'anoblissement comme la meilleure consécration de la réussite sociale. En 1726, plus du tiers des Fermiers généraux étaient roturiers, un peu moins de la moitié étaient nobles et environ le sixième possédaient les privilèges d'une noblesse encore inachevée. Mais en 1786, sur 53 Fermiers généraux et adjoints, il n'y en avait plus que 10 % roturier, quoique la charge n'anoblisse point. Les anoblissements ont été surtout obtenus par l'achat de charges de secrétaires du Roi
- Près du quart des fils de fermiers choisirent des carrières de robe, le cinquième aura une vocation d'épée, cependant les aînés, en grande majorité, continuèrent la profession lucrative paternelle. Ils ont de nombreux liens avec la haute noblesse et la robe, épousant des filles de bonne noblesse et un tiers des filles de fermiers entrant dans des familles de noblesse de Cour.

- Le droit français tolère les mésalliances, et plus il est haut, plus le nom efface la distance originelle. La grande et vieille noblesse cède le plus à la séduction des alliances matrimoniales avec les filles de financiers et de grands négociants.. Si un noble de cour ne déchoit pas en épousant une fille de financier, on voit, quelques mésalliances féminines : l'ex-fermier général Helvétius marié à une Ligniville, grande famille de la noblesse Lorraine.
- La fille de Boulainvilliers, l'historien de la race conquérante, a épousé le fils de Samuel Bernard... Les duchesses de Choiseul et de Broglie et bien d'autres sont filles, petites-filles, nièces de capitalistes richissimes (Crozat),
- **Un marquis de Languedoc, vieil officier, donne quelques conseils à sa fille en vue de son mariage :**

Il ne faut pas, Adélaïde, se repaître de chimères. Préfère, crois-moi, un homme ordinaire dont la fortune fait envie, à un homme de qualité que la médiocrité de ses revenus oblige de s'exiler lui-même dans un vieux château ; l'opulence dans le siècle où nous sommes a partout le pas ; les seuls qui sont vraiment heureux sont les gens riches ; l'indigence avilit aujourd'hui presque autant que le vice [...]. Qu'un financier, ma chère Adélaïde, serait bien ton fait ! Ces Messieurs ne sont plus à ce qu'on prétend qu'ils étaient autrefois ; on les voit aujourd'hui s'allier à tout ce que nous avons de plus grand ; la Noblesse et la Finance, ces deux corps jadis si ennemis, sont réconciliés ; ils se soutiennent réciproquement.

Sainte-Croix, *La Comédienne, fille et femme de qualité. ou Mémoires de la marquise de *** écrits par elle-même*. Bruxelles, 1756.1757, t. 1, pp. 6-9, pub. par Y. Durand. *Les fermiers généraux au XVIII^e siècle*, rééd. Paris. Maisonneuve et Larose, 1996. p. 349.

« La finance est alliée aujourd'hui à la noblesse, et voilà ce qui explique sa force réelle. La dot de presque toutes les épouses des seigneurs est sortie de la caisse des Fermes » put écrire Louis Sébastien Mercier (*Tableau de Paris*, 1781 -1790)

- Nobles pour la plupart mais d'origine très récente, les fermiers généraux ont le même genre de vie, les mêmes attitudes, façon de penser d'une noblesse à laquelle les unissent de fréquentes alliances, une même vie mondaine, les mêmes curiosités. Cette haute bourgeoisie est confiante en elle-même. Le lent travail de corrosion et de reconstruction des « lumières » permet la création de la bonne société une élite se soit constituée, où grands bourgeois et nobles se rejoignent dans une même attitude ambiguë à l'égard du régime et de la société d'où, ils sont issus (ou qui les a récemment accueillis), élite à laquelle ne participent ni toute la noblesse ni toute la bourgeoisie, mais des éléments de l'une et de l'autre.
- L'élite se définit par la culture plus que par la noblesse Helvétius, Lavoisier, Pompadour.
- il est tentant de conclure à un effacement de la rivalité entre ces deux groupes au profit d'une réalité sociale d'avenir : la notabilité. La monarchie a créé une classe dirigeante disparate, une aristocratie politico-mondaine brisée en « élites concurrentes », selon l'expression de L. Bergeron, lequel ne voit de fusion qu'entre haute robe et vieille noblesse
- Les historiens s'opposent toujours sur la réalité statistique d'une clôture nobiliaire bloquant l'accès aux grandes charges (Louis Bergeron qui la constate, Guy Chaussinand-Nogaret et F. Furet qui la contestent), montre la complexité du problème.

Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables: petite noblesse, moyenne bourgeoisie

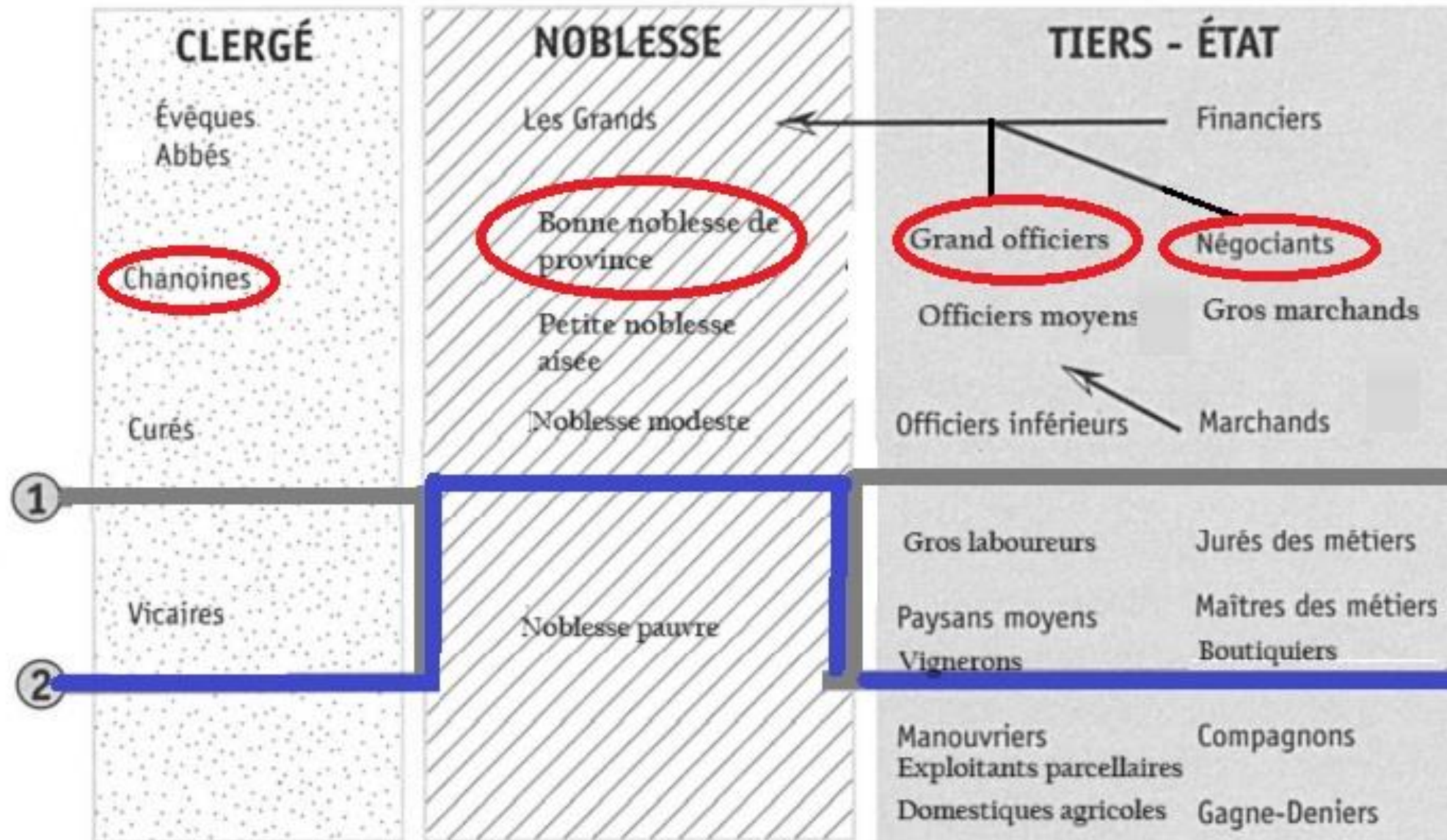
2.3 Petits notables: nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés



Légende : ① Frontière de notabilité

② Frontière de dépendance économique

- La « bonne noblesse de province », de tradition militaire ou administrative, formée de lignages puissants à l'échelon provincial, dans une relation intermédiaire de protégés des Grands et de protecteurs de la noblesse inférieure, dispose d'une influence considérable qui en fait un échelon à fidéliser en priorité pour le pouvoir royal.
- 3 500 familles. 13% de la noblesse.
- 50 000 à 10 000 livres de revenu.
- Riche noblesse provinciale qui englobe la noblesse de robe des cours souveraines.
- Hôtel particulier en ville, château rural, attelages...
- les possibilités matrimoniales régionales, illustrant ou fondant une certaine cohésion robe-épée-anoblis. En Franche-Comté, l'endogamie plus stricte des anciens nobles correspond à la médiocrité relative, par exemple, des fortunes parlementaires. En Picardie comme en Bretagne au contraire, l'homogénéisation s'appuie sur la considération du niveau social, qui facilite l'intégration des riches secrétaires du roi, et assimile des anoblis continuant de commercer : en Bretagne, l'attraction des grandes fortunes bourgeoises rend les mésalliances fréquentes, quoique un peu honteuses.
- 10 000 chanoines, issus de la noblesse, abbés de monastères de taille moyenne.

- Haute bourgeoisie, négociants, banquiers, manufacturiers, grands officiers, quelques riches rentiers
- Monde des négociants pratiquant le commerce transocéanique en lien avec le continent américain ou l'océan Indien qui cherche à se différencier en se réservant le qualificatif de négociant au XVIII^e siècle. Le contrôle de la manufacture dispersée reste un puissant levier de suprématie commerciale, mais l'émergence d'entreprises concentrées dans le secteur cotonnier et les toiles peintes pousse en avant un groupe nouveau de manufacturiers au cours du XVIII^e siècle.
- La bourgeoisie administrative bénéficie du prestige supérieur de son intégration dans l'État monarchique. Les officiers moyens ou supérieurs de judicature, qui travaillent dans les cours de justice royale avec des anoblis ou même des gentilshommes, sont les plus respectés.
- En Toulousain, le mariage, en 1766, d'un cadet Villeneuve avec la fille fort distinguée d'un riche négociant de Saint-Pons tire de l'obscurité une noble famille appauvrie et hisse les Villeneuve au sommet du *bon ton* et de la vie de société.

Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables: petite noblesse, moyenne bourgeoisie

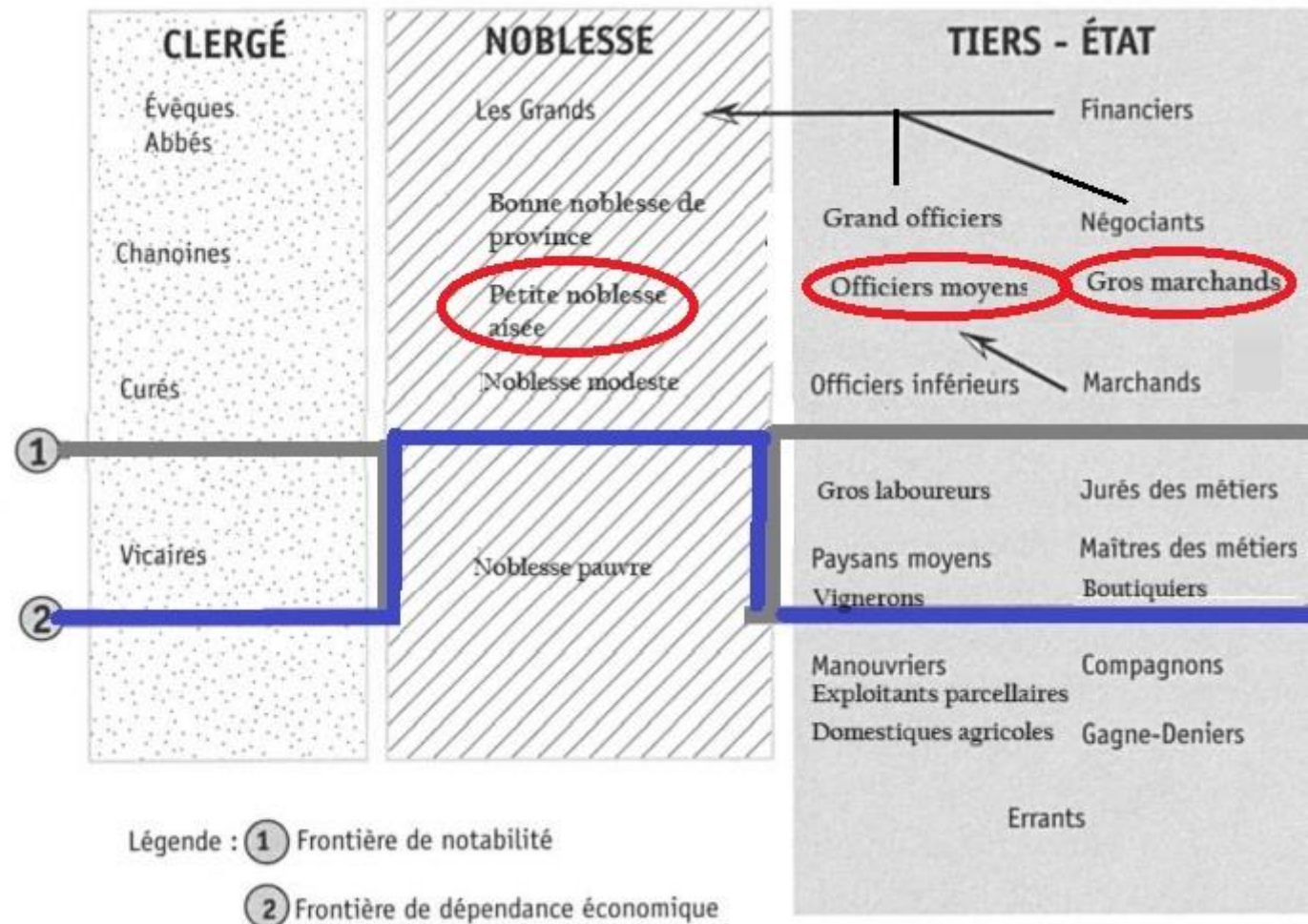
2.3 Petits notables: nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés



- **Petite noblesse aisée** : 7 000 familles avec des revenus de 4 000 à 10 000 livres. 26% de la noblesse. C'est l'aisance, manoir, plusieurs domestiques, entretien de 5 à 6 chevaux donne à dîner plusieurs fois par mois.
- Moyenne bourgeoisie : marchands, hommes de loi et professions libérales, employés administratifs qualifiés, officiers moyens, rentiers.
- Marchand spécialisé assurant un trafic interrégional de céréales, vins, sel, draps ou toiles et au marchand-détaillant de luxe, qui débite auprès de sa clientèle les draps de laine et soie, les épices et nouveaux produits comme sucre et café, la vaisselle précieuse ou les fourrures travaillées dans les ateliers.
- La bourgeoisie propriétaire, qui valorise son patrimoine
 - baux avec les fermiers et métayers de ses biens fonciers
 - baux avec les artisans et boutiquiers pour ses immeubles urbains,
 - placements financiers soit auprès des institutions publiques, avec l'État comme premier demandeur,
 - placements financiers auprès des particuliers par le biais des nombreux contrats de rente ou de constitution.

Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables: petite noblesse, moyenne bourgeoisie

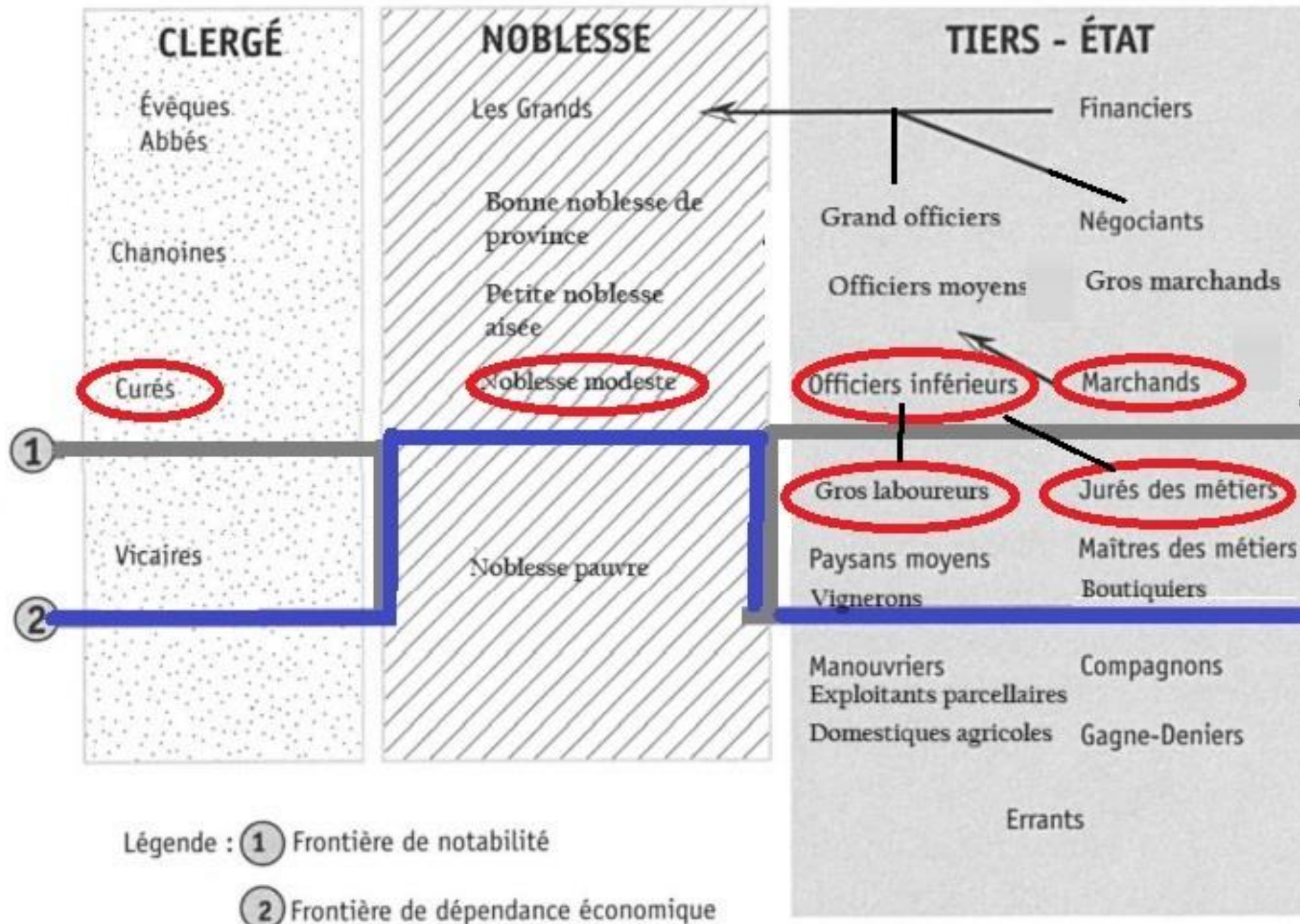
2.3 Petits notables: nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés



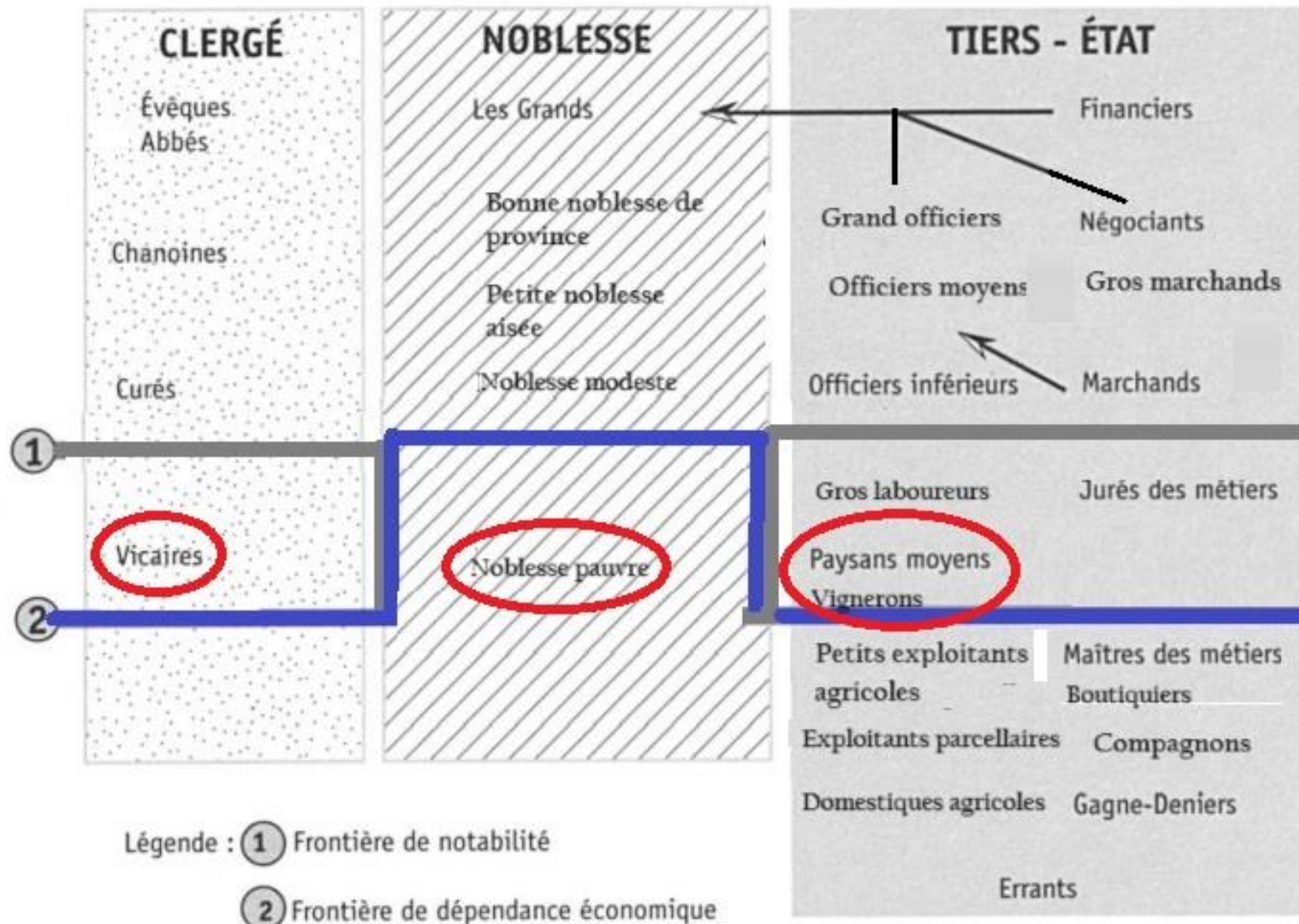
- Noblesse modeste, de 1 000 à 4 000 livres de revenu, 11 000 familles (41% du total) . Elle peut vivre décemment à condition d'éviter les excès. Se contente d'un ou deux domestiques.
- Plus que la roture, c'est l'argent, la richesse, l'Etat complice qui sont attaqués par la petite noblesse.
- Les curés environ 40 000 pour 40 000 paroisses.
- marchand détaillant se limite à la seule vente comme les marchands de draps, les épiciers-droguistes, les merciers ou les marchands de fer.
- Jurés des métiers.
- officiers inférieurs, comme procureurs, notaires, greffiers, mais aussi les avocats ou les professeurs de droit à l'université. Associés à ces derniers par les grades universitaires, les médecins voient leur notoriété s'accroître, plus vite que leur compétence réelle.
- Gros laboureurs 5 à 10% des ruraux, fermiers de plusieurs dizaines d'hectares (rarement propriétaires), meuniers.

A la frontière du peuple: nobles pauvres, vicaires, paysans indépendants

- Noblesse pauvre

Plus de 5 000 familles nobles soit 19% de la noblesse vit avec moins de 1000 livres de revenus, dont la moitié avec moins de 500. Ces nobles vivent chichement. Certains sont dans l'indigence et vivent de la charité. La noblesse estime que le seuil de pauvreté est à 1 200 livres par an dans les cahiers de doléances. C'est en dessous de 400 livres que les conditions de vie sont dramatiques. D'après un voyageur anglais, Smolett, des nobles pauvres se contentent d'un repas par jour. Ils ne sont ni dans l'armée, ni dans l'église car souvent peu instruits. Certains louent des terres, sont paysans. Antoine de Romainville est content de se marier avec une fille de la petite bourgeoisie qui lui rapporte quelques centaines de livres. Il laboure lui-même sa terre. A sa mort, il laisse à son fils quelques chaises de paille et beaucoup de dettes. Certains sont régisseurs.

- noblesse pauvre contre riches anoblis, petite noblesse frustrée contre parvenus de cour
- Vicaires environ 20 000
- Les moines ont fait vœu de pauvreté 20 000 religieux et 40 000 religieuses.



- Exploitants moyens, « simples laboureurs » 10 à 20 hectares, un train de labour, une part en propriété. Vignerons. 15 à 20% des ruraux.
- Ces paysans moyens assurent la sécurité de leur famille parce qu'ils mettent en valeur une exploitation supérieure à 10 hectares, dont ils ne sont propriétaires que pour une petite portion, grâce à la possession d'un cheptel vif (chevaux, bœufs, vaches, ovins) ou mort (charrues, araires, charrettes, herses, rouleaux) et à l'emploi de domestiques et de journaliers agricoles en nombre plus ou moins grand.
- Disposant régulièrement de surplus agricoles, ils sont toujours bien placés face à la conjoncture, avec beaucoup à vendre si les prix fléchissent ou suffisamment si les prix s'envolent, ce qui est beaucoup plus rémunérateur. Leur puissance sociale repose sur leur situation de donneurs d'emploi et de bailleurs de matériel à leurs voisins plus démunis, obligés de compenser en fourniture de travail gratuit. Ce sont aussi des prêteurs, qui avancent des semences ou de l'argent monnayé contre des hypothèques assises sur des parcelles convoitées. Forts de leur trésorerie, les meilleurs prennent à ferme la gestion des grandes exploitations de la noblesse ou de la bourgeoisie absentéiste et la levée des droits seigneuriaux. Par là, ils captent non seulement une partie de la rente foncière, mais profitent peu ou prou du prestige de l'exercice de l'autorité.
- Alphabétisés, ils veillent à une instruction correcte de leurs enfants dont ils espèrent pour les plus doués les petits offices ruraux, la prêtrise de village ou le petit commerce du bourg. Détenteurs du pouvoir dans la communauté d'habitants comme syndics ou consuls.

Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables: petite noblesse, moyenne bourgeoisie

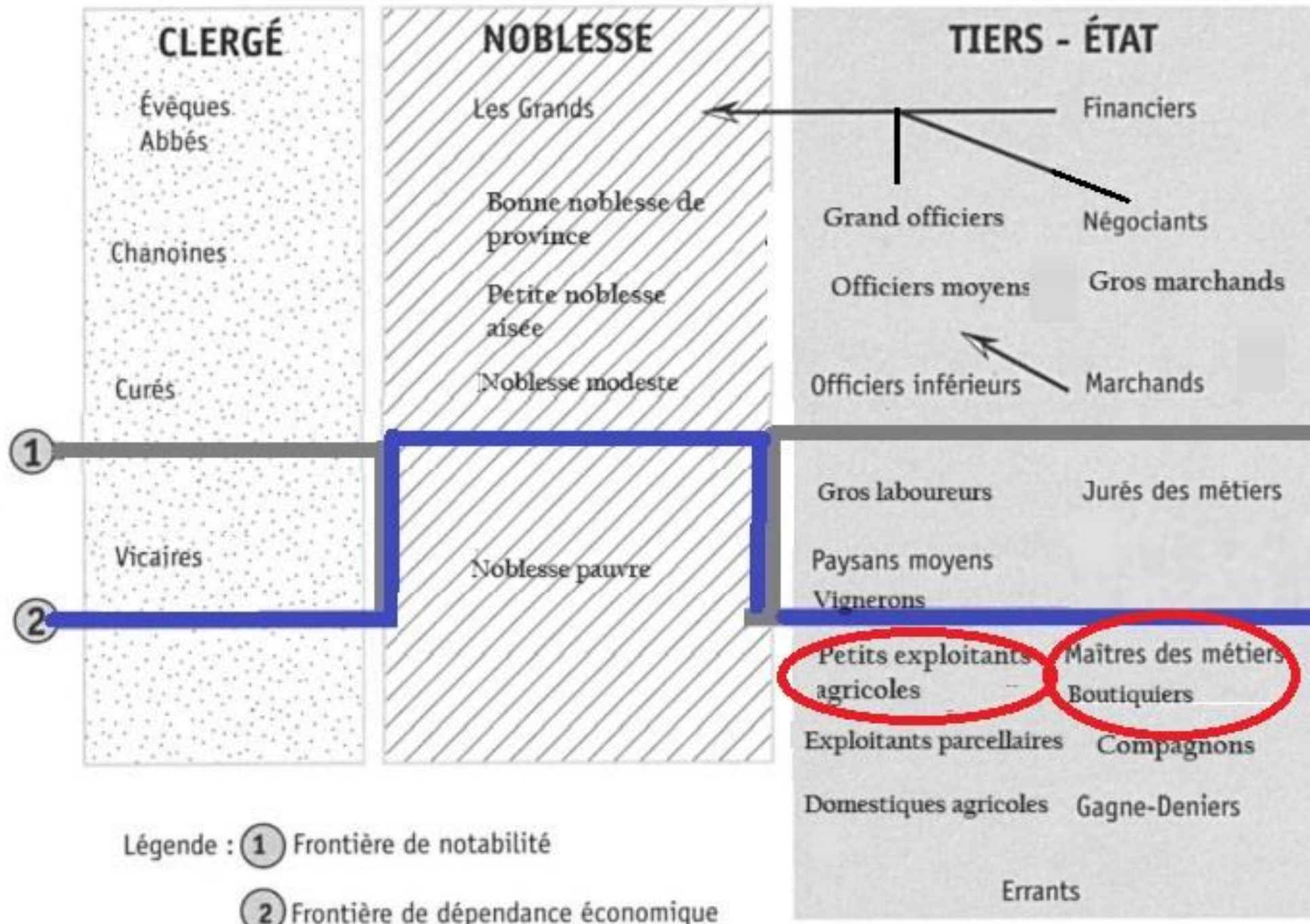
2.3 Petits notables: nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés



- Petits exploitants, paysans exploitant 5 à 10 hectares de terre. Le seuil d'indépendance varie de 5 à 10 hectares exploités. Ils possédant rarement un train de culture et leur cheptel vif est souvent réduit. 20 à 25% des ruraux.
- Les paysans les plus nombreux connaissent une dépendance économique plus ou moins grande. Leur situation varie selon la conjoncture économique. La variation des prix joue contre eux : ils sont vendeurs lorsque les cours chutent et au contraire acheteurs lorsqu'ils flambent. Leur sort dépend du rapprochement ou de l'espacement des crises.
- Artisans peu spécialisés du bâtiment.

- « Bon peuple »: Maîtres de métiers, boutiquiers, aubergistes, artisans qualifiés des campagnes (maréchal-ferrant, charpentier, forgeron, tonnelier). Le bon peuple regroupe principalement les petits patrons des boutiques et des ateliers, mais aussi des petits marchands spécialisés, des petits officiers comme sergents et huissiers et même de petits rentiers.
- Les maîtres de métier travaillent en famille avec un ou deux compagnons, un ou deux apprentis.
- Organisés en corporations, ils restent attachés à ce mode très dispersé de production parce qu'il leur semble garantir une indépendance vénérée. Celle-ci est pourtant bien relative. Certains, comme ceux du textile, sont intégrés dans des filières sous le contrôle des grands marchands.
- Seule une minorité est capable de résister aux crises, le plus grand nombre est victime de la raréfaction des commandes, la priorité donnée à l'alimentation de base annulant les autres dépenses. La plupart des maîtres savent lire, écrire, compter, ce qui leur permet d'exercer quelques menues responsabilités : jurés de corporation, marguilliers dans les paroisses populaires, sergents de milice.

Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables: petite noblesse, moyenne bourgeoisie

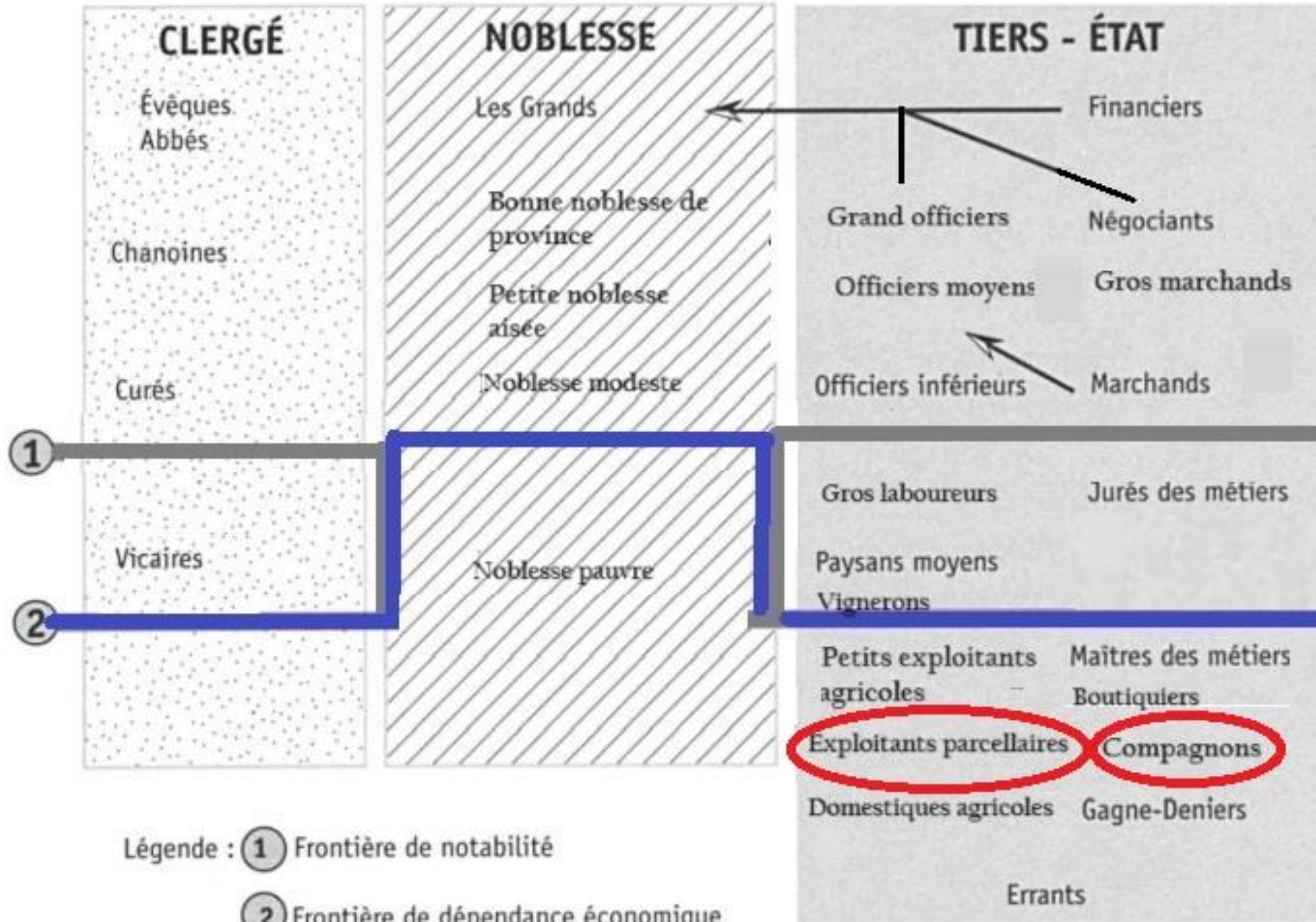
2.3 Petits notables: nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

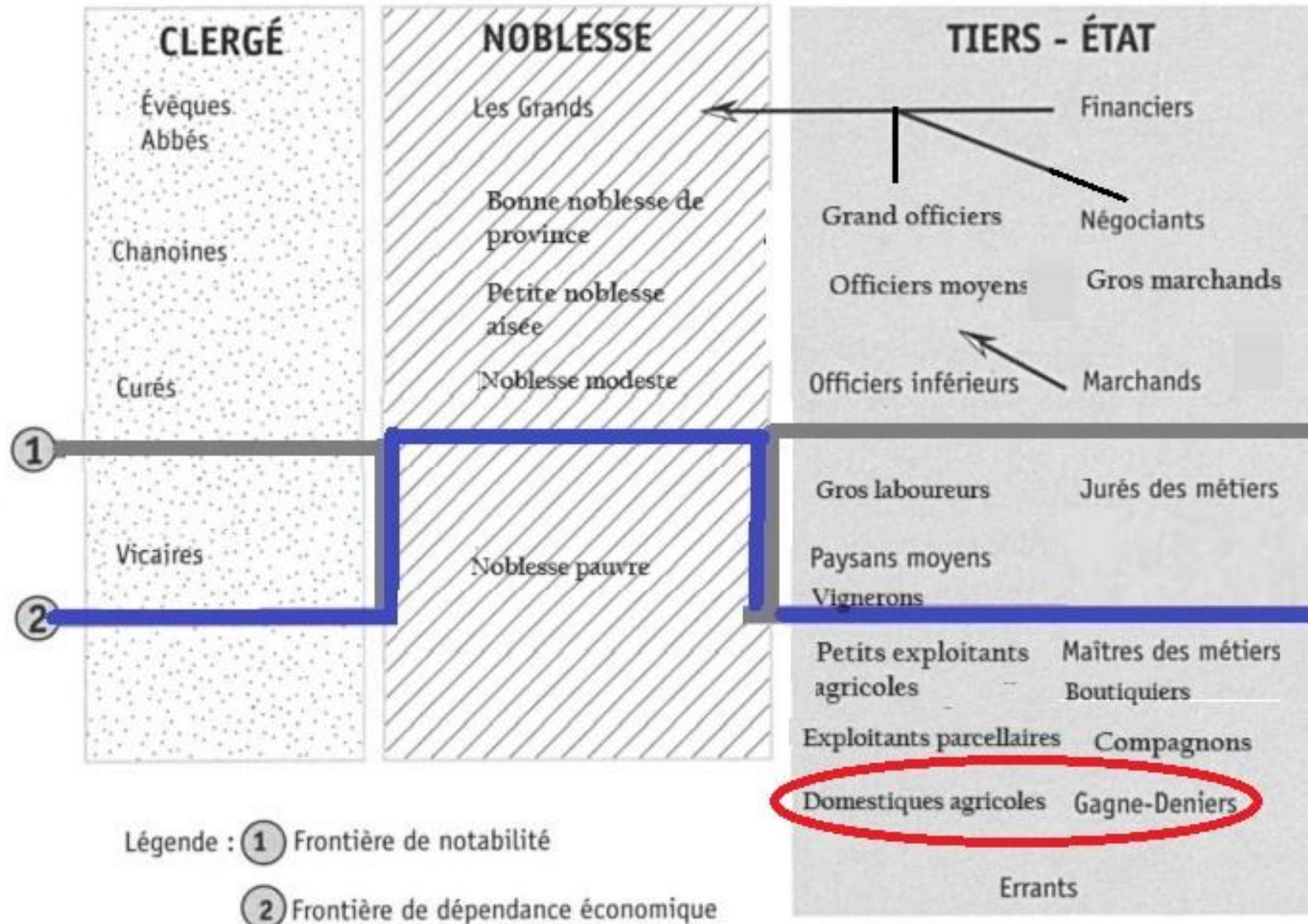
3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés



Exploitants parcellaires Compagnons

- Exploitants parcellaires: manouvrier, brassier, (Micro exploitation + travail salarié agricole ou textile) 35 à 50% des ruraux. La précarité est d'autant plus grande que disparaît l'accès à la propriété terrienne. Les meilleurs d'entre eux sont des micro-exploitants travaillant sur leur petite propriété d'un à deux hectares, les plus faibles n'étant que des ouvriers agricoles riches de leurs bras et d'un petit jardin accolé à leur maison. Tous ont absolument besoin d'une activité complémentaire pour se dégager de la grande misère : ils la trouvent dans le travail de filature ou de tissage de la proto-industrie, les activités de voiturage, l'artisanat rural, la pêche ou le cabotage pour les habitants du littoral. Lorsque la conjoncture défavorable contracte l'emploi, ils sombrent dans la plus grande précarité, risquant la saisie de leurs petites parcelles ou l'expulsion de leur mesure devant l'accumulation des arriérés de dettes.
- Dominés, souvent méprisés, ces paysans pauvres ne sont pourtant pas des exclus. Membres de leur paroisse, ils participent aux messes et fêtes religieuses, sont enterrés dans le cimetière, lieu sacré où s'établit la conjonction entre les vivants et les morts, sans prétendre à la charge de marguillier de fabrique. Membres de la communauté d'habitants qui régleme son terroir, ils bénéficient à leur mesure des biens communaux et des droits d'usage collectifs sur les exploitations individuelles, même s'ils n'ont guère leur mot à dire dans la police villageoise. Membres de la seigneurie, ils relèvent de sa justice pour leurs conflits avec leurs voisins ou leurs délits. Les plus à l'abri sont cotés à quelques livres sur le rôle fiscal. Rarement alphabétisés, ils n'en sont pas moins intégrés culturellement au village par les valeurs transmises par la tradition orale et la reproduction des conduites sociales. Les rivalités avec les villages voisins, la vigilance contre les excès seigneuriaux et la méfiance vis-à-vis de l'État entretiennent cette identité communautaire.
- Artisans du textile des campagnes
- Non exploitants : domestiques agricoles, bergers
- Domestiques non agricoles



« Menu peuple »

- « Menu peuple » ou petite peuple est formé de compagnons, petits métiers, soldats, domestiques, marins. Le menu peuple se compose essentiellement de salariés, même si de petits patrons en font partie. La formation professionnelle et la technicité des gestes qui sont autant de garantie dans la sécurité de l'emploi séparent les compagnons des simples gagne-deniers.
- Les gagne-deniers sont de purs manœuvres essayant de se louer à la journée pour un travail indifférencié. Les salaires faibles ne laissent espérer aucune épargne et conduisent à un endettement auprès du patron, des boutiquiers ou de l'usurier de quartier. Ils sont les premiers à perdre leur travail en cas de crise.
- Non alphabétisé, prisonnier d'une culture non rationnelle, le menu peuple forme un milieu très favorable au développement des rumeurs et prompt à s'enflammer contre le fisc royal ou les insuffisances municipales dans l'approvisionnement en céréales.

Le roi et les élites du royaume

1.1 Le roi: « Lieutenant de Dieu sur terre » et personnification de la souveraineté

1.2 Roi, source de toute noblesse

1.3 Noblesse de cour, prélats et financiers : vers la fusion des élites ploutocratiques

2. Noblesses, chanoines et bourgeoisies provinciales

2.1 Elites provinciales: « bonne noblesse de province », chanoines, haute bourgeoisie

2.2 Le monde des notables: petite noblesse, moyenne bourgeoisie

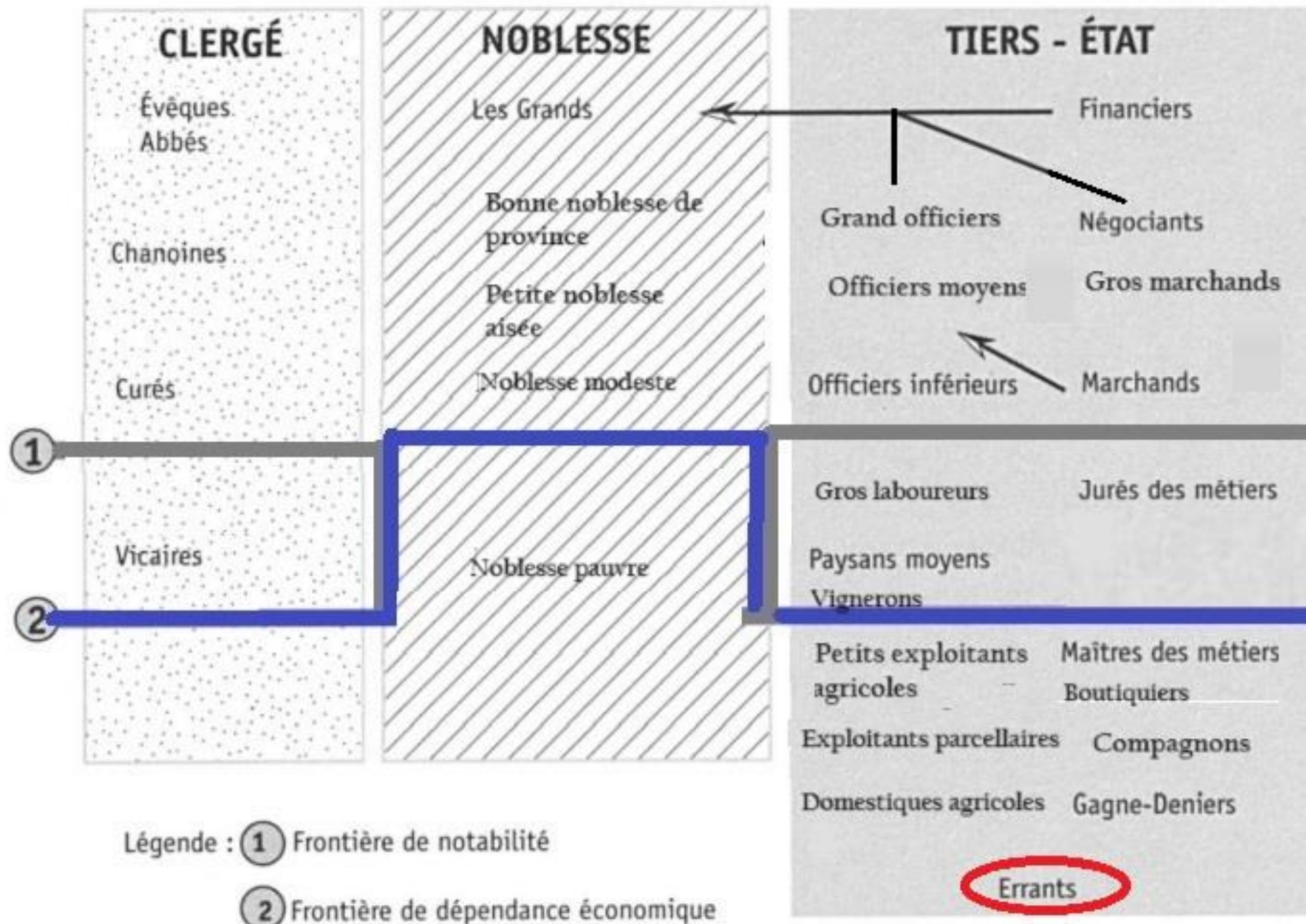
2.3 Petits notables: nobles modestes, curés, petite bourgeoisie, gros laboureurs

3. Le peuple

3.1 Les semi-indépendants et le « bon peuple » des villes

3.2 Les dépendants des campagnes et « menu peuple » des villes

3.3 Les déracinés



- Entre la campagne et la ville existe toute une population flottante qui rassemble des types de condition très divers. Certains conservent une véritable activité professionnelle incluant un nécessaire déplacement géographique comme les colporteurs ou les compagnons accomplissant leur tour de France, mais aussi tous les montagnards qui résolvent la surdensité rurale par la recherche de travail saisonnier : maçons du Limousin, ramoneurs de Savoie, moissonneurs qui remontent du Sud vers le Nord. Les débuts de Molière illustrent à merveille l'existence de ces troupes de spectacle ambulantes, parfois mal distinguées des Gitans fréquentés et redoutés pour leurs qualités de devins et de sorciers.
- Les grands chemins voient aussi passer de véritables déclassés : soldats démobilisés ou déserteurs, manouvriers expulsés de leur maison, gagne-deniers à la dérive, filles-mères cherchant refuge en ville, instables toujours en quête d'aventures. Un bon nombre finissait par grossir les bandes de brigands qui rançonnaient les voyageurs en essayant d'échapper à une maréchaussée à la justice expéditive. Cette errance, qui s'achève trop souvent par mort d'épuisement sur le bord de la route ou dans les hôpitaux généraux des villes, croît et décroît selon la conjoncture. Submergées, ces dernières tentent de refouler ces intrus en prétendant réserver l'assistance aux pauvres originaires du lieu.
- Assistés et mendiants 10 à 20% des ruraux
- Tiers peuple ou « lie du peuple », vile populace », « gens sans aveu ». Indigents, malades, mendiants, 15 à 25% des urbains.

Conclusion

- Croissance, mais accroissement des inégalités au cours du XVIIIe siècle. 2% des Français possèdent un tiers des terres. Entre 1726-1741 et 1771-1789, les dépendants et salariés connaissent une baisse de leurs revenus réels d'un quart.
- L'ancienne définition de la société d'ordres reposant sur une conception juridico-religieuse de l'inégalité ne cède que lentement du terrain devant des comportements davantage reliés à l'existence d'une société de classes. La multiplication des offices royaux de type vénaux et le recours massif de l'État monarchique aux financiers sont, avec la progression d'une économie d'échanges entraînée par le commerce international, les principaux moteurs des transformations de la société. L'entrée dans la noblesse fait très longtemps rêver les riches bourgeois ambitieux, mais l'attrait exercé par les investissements capitalistes transforme de l'intérieur une fraction grandissante du second ordre. La noblesse, incarnation du sommet de la pyramide sociale, est en constante redéfinition.
- Société du XVIIIe siècle en pleine mutation glissant d'une structure d'ordres à une structure de classes, où les valeurs traditionnelles font place de plus en plus au mérite et à l'argent.